Image not found or type unknown

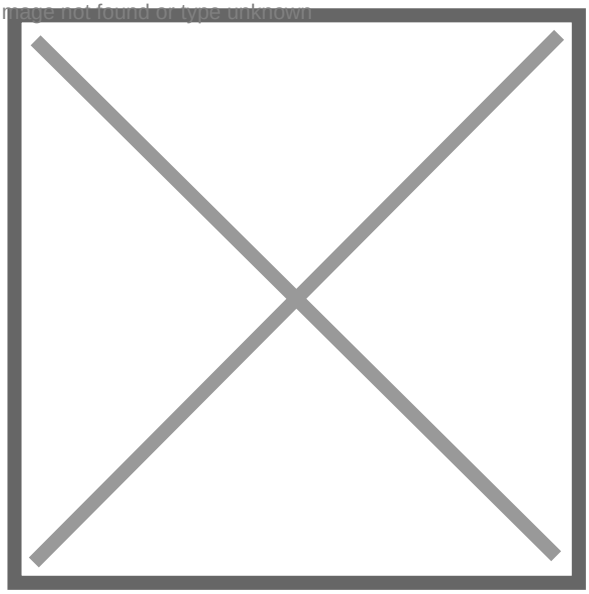

Convocation a unentretien en vue d'un licenciement

Par **joline**, le **09/03/2016** à **17:36**

bonjour,j'ai reçut la semaine derniére un recommandé de mon patron a un entretien en vue d'un licenciement.est ce qu'il a le droit de me licencier alors que sur la lettre il n'y a aucun motif?merci

Par **morobar**, le **09/03/2016** à **20:52**

Bonjour,
L'entretien est fait pour cela, l'employeur va exposer ses griefs à votre encontre et écouter vos explications.
D'^ù l'importance de l'assistant, qui pourra rédiger une attestation sur les propos tenus lors de cet entretien, car l'employeur sera enfermé dans ces motifs.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés